

TRANSMETTRE VOTRE PATRIMOINE

Aujourd'hui, les possibilités d'organiser et d'optimiser une succession sont particulièrement diversifiées et souples. Les récentes réformes ont, en effet, significativement modernisé le droit des successions, notamment pour les dirigeants d'entreprises.



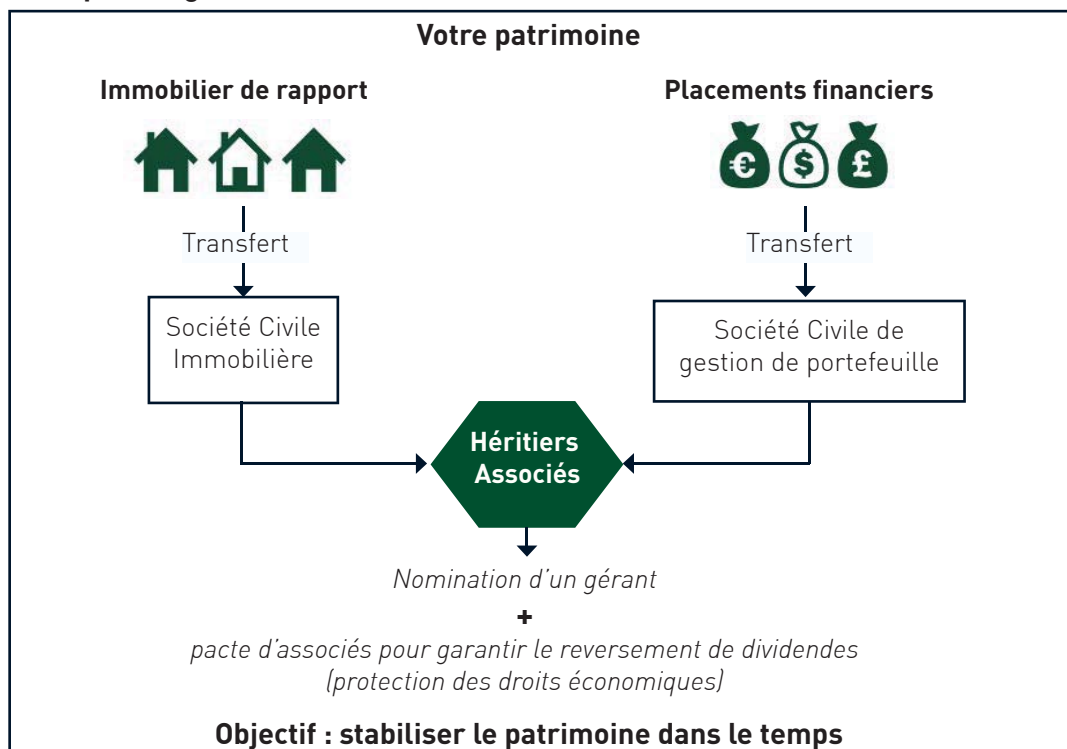
Il faut cependant garder à l'esprit que la préparation de la transmission doit tenir compte de nombreux paramètres qui peuvent évoluer le temps passant (situation familiale, situation patrimoniale...).

Par ailleurs, la qualité de l'organisation juridique de la future transmission doit toujours primer sur la recherche d'optimisation fiscale. Ainsi, s'il est effectivement avantageux d'utiliser les abattements de droits de mutation tous les 6 ans, il n'est parfois pas opportun de transmettre trop tôt les biens en faveur des enfants (risque de dilapidation).

Associer ses héritiers et stabiliser son patrimoine restent donc des priorités fondamentales.

Notre équipe de spécialistes est à votre disposition pour répondre à vos questions et accompagner vos projets d'organisation.

Exemple d'organisation



Une équipe à votre écoute



[retour site](#) 